

CHRISTINE DUPUIS-DANON

Directrice du cabinet de conseil C3COM

Mon apport à cette discussion sera largement inspiré de mes années de pratique dans l'évaluation et l'analyse de la composante financière du crime (criminalité organisée, terrorisme) et de la criminalité financière elle-même (corruption, fraude, criminalité en col blanc et blanchiment d'argent). Cette face noire de la finance a constitué, dans le passé comme dans la crise actuelle, un indiscutable facteur de déstabilisation du système financier international et d'économies vulnérables.

Une difficulté majeure de la gouvernance financière appliquée à la lutte contre la finance criminelle réside dans la difficulté d'évaluation de phénomènes par nature clandestins ou peu transparents. Le décèlement précoce des menaces doit pourtant s'accompagner d'une appréciation la plus juste possible de leur évolution et de leur portée potentielle, deux éléments nécessaires à leur prise en compte par la communauté internationale. On ne saurait donc renforcer la stabilité du système financier international sans élaborer un système de détection des éléments susceptibles de le déstabiliser. Ce rôle doit naturellement incomber aux organes en charge de sa gouvernance.

Parmi les leçons de la crise actuelle, on retiendra que l'appréhension des éléments les plus potentiellement déstabilisants ne nécessite pas de technicité financière poussée. Des règles simples et intemporelles s'appliquent au contraire, dont on donnera ci-après trois exemples :

Premier indicateur: l'écart entre la réalité et sa représentation mentale se creuse de manière déraisonnable.

- En économie comme en finance, un trop grand écart entre la valeur marchande des biens ou des actifs et leur valeur sous-jacente - communément appelé "**effet bulle**" - conduit inéluctablement à une mauvaise affectation des ressources et à des ajustements brutaux. Les illustrations historiques ne manquent pas, de la crise de 1929 aux krachs plus récents (marchés financiers dans les années 80, bulle immobilière de la fin des années 80, effondrement de l'e-économie à la fin des années 90, etc.) Alors que la mondialisation s'est traduite par une expansion des marchés en volume et en nombre d'acteurs, ainsi que par l'interdépendance des systèmes financiers nationaux, ces ajustements sont réalisés à des coûts de plus en plus élevés. Ainsi la crise financière actuelle revêt-elle des proportions inédites de par son ampleur (mondiale) et son coût (considérable pour l'économie réelle).

- Mais si les dérives de la spéculation sont bien connues, il convient d'en souligner également la portée sociologique : la déconnection du réel corrompt de manière insidieuse les valeurs fondamentales de nos sociétés. Ainsi, nul ne conteste aujourd'hui la **dimension éthique** de la crise financière et la perversion du modèle capitaliste imputable aux excès de la spéculation purement financière. C'est au cours des années 90 qu'a eu lieu un retournement éthique à la faveur de la conjonction de plusieurs facteurs qui ont contribué à accroître le volume et la disponibilité de l'argent facile: 1) usage généralisé de systèmes de rémunération à forts effets pervers (notamment les stock options et les parachutes dorés), 2) violations délibérées et répétées des règles et des normes éthiques perpétrées par des institutions financières de premier rang afin de maximiser leurs profits, 3) mauvaise conduite des banques d'investissement et des cabinets d'audit (particulièrement bien illustrée par l'affaire Enron de 2001). Enfin, toujours dans la quête de la maximisation des profits de court terme, l'ensemble des acteurs financiers a poussé à une déréglementation que les organes de gouvernance ont peu ou mal encadrée.

Deuxième indicateur: l'équilibre du système est remis en cause par une altération significative du rapport des forces en présence. Typiquement, de tels chocs se produisent lorsque des groupes d'individus, des entités publiques ou privées, ou même des États, en soutenant une idéologie, ou en menant des actions considérées auparavant comme anecdotiques, ont gagné en importance et en influence sans avoir été suffisamment pris en compte par la communauté internationale.

- De toute évidence, les États sont mieux équipés pour répondre à des menaces de type traditionnel (attaques territoriales, affrontement militaires, etc.) qu'aux **menaces émergentes de type mafieux** (criminalité florissante sur

l'internet, criminalité transnationale organisée, etc.) ou **purement opportunistes** (capitalisme sauvage, comportements abusifs sur les marchés financiers, exploitation systématique des failles de la régulation, etc.).

- Le déni tout autant que l'exagération d'un problème constituent de mauvaises réponses qui portent atteinte à la crédibilité des gouvernements et menacent la stabilité du monde. Ainsi, la qualification inadéquate de l'attaque du 11 septembre comme «acte de guerre» a-t-elle conduit à une réponse inadéquate de «guerre contre le terrorisme». A l'inverse, il existe un déni constant de l'ampleur de l'argent généré par les activités criminelles et de la puissante emprise du crime organisé sur l'économie légale.

Pour répondre de façon positive à l'évolution du monde, de grandes questions doivent être abordées :

- Comment intégrer les pays émergents dans la gouvernance politique, économique et financière du monde ? (G8 vs. G14 ? P5 vs. élargissement du Conseil de sécurité? Réforme du FMI?). Symétriquement, les puissances économiques émergentes considèrent qu'elles ne sont liées par aucun « code de bonne conduite » qui les contraindrait à agir de façon responsable envers la communauté internationale (sous-évaluation de la monnaie chinoise, attitude agressive et opacité délibérée de certains fonds souverains).

Troisième indicateur : on invoque la complexité d'un sujet pour l'abandonner à un groupe de spécialistes. La réglementation et la gouvernance financière tendent ainsi à échoir à des experts appartenant à la même "caste".

- Il ne s'agit évidemment pas de nier la technicité croissante de la plupart des sujets qui appelle en réponse un haut degré d'expertise. Néanmoins, les **défauts de supervision** qui ont abouti à des désastres avérés doivent amener à s'interroger sur la **qualité des superviseurs** (profil, formation, carrière, rémunération) et la **méthodologie des contrôles** effectués (voir le rôle des banquiers voyous dans la crise financière, les pertes massives infligées par des traders chez Barings ou à la Société Générale).

- Au plan international, les organes de gouvernance financière **ont eu tort d'abandonner des pans entiers de la finance à l'autorégulation** dont les partisans prétendaient qu'elle devait prévaloir puisque les instruments financiers en question étaient à la fois très techniques et totalement sous contrôle. On pense par exemple à la nocivité de certains Hedge Funds qui échappent à toute régulation, quand bien même des leçons auraient dû être tirées de la faillite retentissante du premier fond de ce type survenue il y a plus de dix ans! (LTCM en septembre 1998). Dans cet intervalle, l'augmentation sans précédent des opérations "hors bilan" des entreprises a surexposé les acteurs de l'économie réelle aux excès de la finance spéculative. L'opacité persistante de certains véhicules juridiques ou de certaines places financières a donc un impact dont le potentiel de déstabilisation a, lui, considérablement augmenté au cours de la dernière décennie.

- En raison justement de la complexité et de la diversité des problèmes, il est très important de **favoriser la transparence** pour augmenter les chances de contrôle par la société civile mondiale et pour créer une forme d'autocensure pour ceux qui seraient tentés d'abuser de leur expertise et de leur position au détriment des intérêts essentiels de la communauté. Notons par exemple que l'ONG Transparency International (TI) est devenue un acteur clé dans la lutte contre la corruption par sa promotion constante de la transparence.

Des mécanismes efficaces d'alertes précoces, fussent-ils très basiques, contribueraient déjà grandement à une meilleure prévention des chocs exogènes et endogènes, améliorant ainsi la stabilité globale du monde. Les organes de gouvernance ont, à cet égard, un rôle majeur à jouer pour faire contrepoint aux politiques dont on connaît l'inclinaison naturelle à ne réagir que lorsque la crise frappe...